



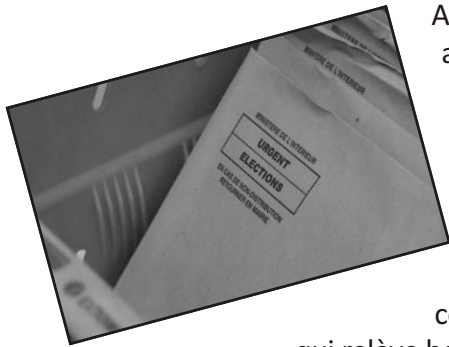
**POSTAUX  
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications  
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03  
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27  
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr



Paris, le 1<sup>er</sup> Avril 2014

## **Distribution des plis électoraux : un second tour sous tension qui doit être compensé à la hauteur du travail accompli par les postiers**



Alors que pour le deuxième tour des élections municipales, les plis électoraux sont arrivés au mieux le jeudi dans les services et parfois même le vendredi, La Poste n'envisage toujours pas de compensation supplémentaire pour les agents (*pour rappel 1 heure supplémentaire pour 150 plis*). Or, les agents ont fait preuve d'une conscience professionnelle irréprochable pour s'assurer que les plis seraient bien distribués malgré le délai très court lié au peu de temps entre les deux tours mais aussi à certaines négligences de La Poste. Ce travail supplémentaire qui a entraîné une surcharge importante de travail, doit être compensé. En effet, il aura fallu « passer » les plis en 48 heures, voire 24 heures ce qui relève bel et bien de l'exploit.

### **45 millions pour La Poste, combien pour les facteurs ?**

Alors que l'Etat verse la somme de 45 millions d'euros pour que ses agents s'acquittent de cette distribution, la direction refuse de dire combien elle reverse précisément aux agents. Malgré les demandes de la CGT, la direction de La Poste n'a organisé aucune réunion nationale pour répondre aux attentes des organisations syndicales et a pris la décision de laisser les DOTC décider localement sans cadrage national. En faisant le choix de « décentraliser » de pseudo négociations, elle a pris la responsabilité de créer de fait une inégalité de traitements et de rémunérations.

### **La Poste, en remerciement, annonce qu'elle ne versera rien pour les Européennes**

Une honte ! Alors que les agents ont passé la totalité des plis dans un délai très court, La Poste annonce qu'elle ne compte pas compenser la distribution des plis pour les élections Européennes (25 mai). La CGT appelle les postiers à faire pression sur les directions pour obtenir une juste compensation.

### **La CGT exige pour la distribution des plis aux élections européennes et afin de compenser la surcharge de travail entraîné par le 2<sup>ème</sup> tour des municipales :**

- 1 heure de RC (*au choix de l'agent payé ou rendue*) pour 30 plis, pour chaque agent.
- 2 jours de RC de compensation pour la surcharge de travail.
- 5 heures pour chaque scrutin, pour tous les autres agents participants au traitement des plis (*manutention, tri, traitement des rebuts...*).
- Aucune sécabilité les semaines de scrutin, à la distribution.

**Pour les Européennes, la CGT refuse que cette charge  
de travail supplémentaire soit intégrée à la tournée  
sans compensation.**

**La Poste doit mettre la main à la poche.**

**TOUT TRAVAIL MÉRITE SALAIRE !**



**C'EST AUSSI BIEN  
DANS VOTRE POCHE !**